foncière, s'est dissoute sans qu'on ait pu s'y entendre.

Les élections générales qui allaient avoir lieu, sont ajournées jusqu'à nouvel ordre, par décision du gouvernement provisoire.

Le 2 ou le 3 septembre, le général de division Ouer pacha devait entrer à Bucharest avec deux ou trois mille hommes pour y tenir garnison; c'est du moins le bruit qui courait à Bucharest.

Des lettres de Yassi, que nous avons reçues mardi dernier par le bateau de Galatz, nous annoncent que le prince Stourdza a rédigé une constitution qui doit tenir lieu du Statut Organique, si elle reçoit l'approbation des puissances suzeraine et protectrice. Ne l'ayant pas lue, nous ne pouvons dire en quoi consistent les concessions que le prince veut faire à la Moldavie.

Par ordonnance impériale en date du 7 septembre:

Rachid éfendi, Muhurdar de S. Exc. le ministre des finances, a été élevé au grade de fonctionnaire du second rang de la seconde classe;

Assim bey, employé au bureau de traduction de la Porte, a été promu au grade de fonctionnaire du troisième rang;

Nazim bey et Néchat éfendi, employés au bureau de la correspondance du grand-vézir, ont été promus au grade de fonctionnaires du quatrième rang.

NOUVELLES DIVERSES.

Hier, le Sultan, accompagné de sa suite ordinaire, s'est rendu à la mosquée de Daoud-Pacha, pour y assister à la prière de midi.

— Le 6 septembre, S. M. I. le Sultan, accompagné de S. A. Ahmed Fethi pacha, grand maître de l'artillerie, de Nizzi pacha, commandant des troupes préposées à la garde des poudrières, de Selim bey, premier chambellan de S. M., et de sa suite ordinaire, se rendit à Zéitoun-Bournou et visita la fabrique de fer dont S. M. examina tous les ateliers. Après avoir exprimé aux directeurs et aux employés sa satisfaction pour l'ordre et la bonne tenue qui régnaient dans cette fonderie, le Sultan alla à Besmahané dont il visita l'établissement dans toutes ses parties, et la machine à vapeur, faite et montée par MM. Dutton, John Hagues et William Fisher, fut mise en mouvement pour la première fois en présence de S. M., qui exprima de nouveau toute sa satisfaction à MM. Dadian, Hirabet, directeur de Besmhané, et aux chefs d'atelier ainsi qu'aux ouvriers de cet établissement.

Le Sultan monta ensuite dans sa voiture et traversa Kéri-Keui, et en sortant de ce village, S. M. s'arrêta quelques instans sur la route pour prendre des informations relativement aux moulins à poudre mus par une machine à vapeur faite et montée dans le pays par M. John Hagues et ses fils Robert-John et Isaac. La deux pétitions furent remises à S. M. par deux musulmans du village.

En arrivant à Barout-Hané, le Sultan fut reçu par MM. Dadian et les membres de leur famille, employés dans les établissemens impériaux. S. M. se rendit dans les appartemens qui lui avaient été préparés par les soins de M. Boghos Dadian et de son fils, M. Artkel. Le Sultan y prit un repas de deux heures et daigna s'entretenir long-temps avec M. Boghos Dadian. Puis S. M. visita l'atelier d'ajustage où se trouve une mitrailleuse, du calibre de 100 chevaux, construite dans l'établissement par des ouvriers turcs et arméniens, sous la direction de contre-maîtres et ouvriers européens, qui eux-mêmes sont sous la direction de MM. Dadian et John Hagues. S. A. Ahmed Fethi pacha présenta M. Samuel Wills, contre-maître de l'atelier d'ajustage, au Sultan, qui se montra très satisfait des premières pièces de la machine que M. Artkel Dadian mit sous ses yeux. M. Robert Hagues, sous-directeur, et M. Wilson, second ingénieur, furent également présentés à S. M. En sortant de cet établissement, le Sultan n'eut que des éloges à donner à tous ceux qui concourent au succès de cet établissement.

S. M. se dirigea ensuite vers les chantiers, où Elle visita avec attention le bateau à vapeur en fer qu'on y construit sous la direction de M. Edwards Philipps, à qui le Sultan fit complimenter sur le zèle qu'il déployait dans ses fonctions. M. Sedlaki, interprète surveillant de cet établissement, qui savait de drogman à M. Philipps, eut l'honneur d'être présenté à S. M. qui daigna ordonner, sur la proposition d'Ahmed-Fethi pacha, que son fils fût admis dans une des écoles impériales.

De là, le Sultan se rendit à San-Stefano et alla se reposer dans les appartemens qui lui avaient été préparés chez la maison de M. Boghos Dadian. En entrant au village de San-Stefano, S. M. trouva sur son passage les enfans des familles européennes vêtus en blanc qui lui présentèrent des fleurs. Dès que le Sultan eut pris quelques instans de repos, il fit appeler les prêtres des divers cultes de l'endroit et les chargea de dire aux habitans tout le plaisir que cette manifestation lui avait fait éprouver. Dans la soirée, chacun s'empressa d'illuminer les fenêtres de sa maison.

Le lendemain, le Sultan alla se promener aux villages de Sefra et de Kara-Aghatch, où Il se reposa quelques heures à l'ombre de quelques arbres; de là, S. M. se rendit à Kuchuk-Halkal, puis à Kalafakeui. Après avoir laissé des témoignages de sa munificence aux villages qu'il avait visités, le Sultan rentra à San-Stefano, après le coucher du soleil.

Les M. Dutton et M. John Hagues furent présentés, par le Sultan, à Ahmed ou Sultan qui quitta San-Stefano, en laissant des sommes considérables pour être distribuées à la classe ouvrière; deux prêtres grecs ont reçu: l'un une tabatière en or enrichie de brillans, et l'autre une somme d'argent; S. M. voulant témoigner sa satisfaction à M. Boghos Dadian, lui a fait remettre une tabatière d'une grande valeur.

En quittant San-Stefano, le Sultan passa par la ferme-modèle placée sous la direction du docteur Davies, et se rendit ensuite à Daoud-Pacha, pour assister à la prière de midi.

— Avant-hier jeudi, M. le comte de Sturmer, internonce d'Autriche, s'est rendu à Beli-Liman, et a fait une visite à S. A. Rechid pacha, Grand-Vézir, et à S. Exc. A'ali pacha, ministre des affaires étrangères.

— Le même jour, M. Bourée, consul de la République française à Beyrouth, dont nous avons annoncé l'arrivée à Constantinople, s'est rendu à la Porte et a fait une visite au ministre des affires étrangères.

— Nous avons déjà dit que la mission d'Emin éfendi, premier interprète du Divan, qui s'était rendu dans les principautés avec Suleyman pacha, ministre du commerce, était terminée par suite de la mission qui venait d'être donnée à Fuad éfendi, rapporteur du Divan impérial, parti le premier septembre pour la Valachie. Emin éfendi, dont nous avions annoncé le prochain retour à Constantinople, est arrivé mardi dernier à bord du bateau à vapeur de Galatz.

— Lundi dernier, Kismi bey, introducteur des ambassadeurs, s'est rendu à Thérapia pour aller complimenter, de la part de la Porte, sur son arrivée à Constantinople, M. Rizos Néroulos, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Grèce.

Le surlendemain, M. Rizos Néroulos, accompagné de M. Manaki consul général et directeur de la chancellerie hellénique, et de M. Savas Catafonio, deuxième drogman de la mission, s'est rendu à la Porte, et a fait une visite à S. Exc. A'ali pacha, ministre des affaires étrangères.

— Les médecins de la Sultane-Mère, ayant recommandé à S. M. l'usage des eaux minérales, M. François Dellasala, pharmacien de Galata-Sérail, reçut la mission de se rendre à Coron, renommé par ses eaux minérales. Parti le 31 août pour Coron, à bord du *Mesâli Bahri*, M. Dellasala, après avoir pris possession de ces eaux, est de retour à Constantinople, le lendemain dans la soirée.

— Nous avons eu déjà occasion d'annoncer que par décision de la Porte, les Boyards compromis dans les derniers événemens de Moldavie qui étaient exilés à Brousse, avaient été autorisés à venir à Constantinople. Le bateau à vapeur qui est parti le 31 août pour aller les prendre, est arrivé hundi dernier. Dans le courant de la semaine prochaine, ils doivent se rendre à la Porte pour faire une visite à S. Exc. A'ali pacha, ministre des affaires étrangères.

— Les examens de l'école de marine, qui devaient avoir lieu ces jours derniers, ont été renvoyés à la semaine prochaine.

— Dans notre feuille du 26 février dernier, nous apprîmes que le gouvernement impérial sur les grands avantages qu'il y aurait à construire des quais sur les deux rives du port de Constantinople, au triple point de vue de l'assainissement de cette partie de la ville, des recettes de la douane qui seraient plus fortes de 15,000,000 de piastres par an par une plus facile exportation de la contrebande, et de l'embellissement de la capitale. Nous apprenons que M. Fossati, architecte du palais de Russie, qui a dirigé les travaux de construction de l'Université et de restauration de Ste Sophie, a présenté ces jours derniers, au Grand-Vézir, sur la demande qui lui en avait été faite par S. A., un plan détaillé sur des quais à construire le long des deux rives du port de Constantinople.

— Nous avons dit, dans notre dernière feuille, que 800 hommes de troupes devaient partir pour Galatz. Ce jour-là, en effet, ces troupes ont quitté Constantinople pour se rendre à leur destination.

— Avant-hier, jeudi, il est encore parti pour Galatz 600 hommes de troupes, à bord du bateau à vapeur l'état, le *Saoum-Bahri*.

— A la suite d'incidens dont nous avons eu occasion d'entretenir nos lecteurs, M. Loschi, protégé toscan, et MM. Chellini et Lemmi, sujets de la même nation, se sont mis sous la protection de la S. Porte.

— On nous écrit de Trébisonde:

« Le choléra qui envahit de nouveau notre ville le 26 juillet dernier, vient heureusement de nous délivrer de sa présence, et voilà déjà le 5ème jour qu'on ne constate plus de nouveaux cas. Sans avoir été aussi meurtrier que l'année dernière, il n'a pas manqué de nous causer les plus vives inquiétudes, et dans son début il s'était montré sous un caractère de malignité. Les mêmes précautions hygiènes environnantes n'ayant pas été atteint par le fléau l'année passée, la population en masse a désérté de nouveau la ville, et sur 45 mille habitans que notre ville compte, 7 à 8 mille seulement continuèrent à l'habiter; si les employés eut été préservés du choléra, ils eussent, sans doute, attaqué le gouvernement cette année d'une manière extraordinaire, et qui sont véritablement pernicieuses. Les Européens n'ont pas bougé de leurs maisons, et n'ont pas en lieu de s'en repentir, quoiqu'ils aient eu presque tous quelques accidents de choléra à constater parmi leurs domestiques. Il y a eu en tout cette année environ 1,300 attaques dont 450 suivies de mort. Comme l'année passée, M. Sassi docteur de la faculté de médecine de Paris, est qui a été pendant plusieurs années, médecin au service de l'Autriche, a fait véritablement des miracles. Il était le seul médecin en ville, et l'on peut facilement apprécier le bienfait qu'il a rendu à la maladie, il a eu un moment de repos. Un fait connu de tous, c'est qu'il a sauvé tous ceux auxquels il a prodigué ses soins à temps, et dans les maisons européennes, par exemple, où l'on a compté une 20ᵉ d'attaques, il n'y a eu un seul cas de mort, malheureusement la mauvaise foi du docteur de la maladie, il a eu un moment de repos. Un fait connu de tous, c'est qu'il a sauvé tous ceux auxquels il a prodigué ses soins à temps, et dans les maisons européennes, par exemple, où l'on a compté une 20ᵉ d'attaques, il n'y a eu un seul cas de mort, malheureusement la mauvaise foi du docteur de l'efficacité du traitement qu'il a suivi durant ces deux années. Ce qui est surtout digne d'éloge, c'est que ses soins ont toujours été gratuits pendant l'épidémie. Le gouvernement de S. M. I. n'oubliera pas sans doute de tels services. Il est certain que dans les deux invasions de choléra à Trébisonde, M. le docteur Sassi a sauvé la vie à un grand nombre de sujets de la Porte.

— L'incendie de Psamatia que nous avons annoncé dans notre dernier numéro au moment de mettre sous presse, n'a dévoré que trois grands konaks, grâce à la promptitude des secours qui arrivèrent sur les lieux.

— La semaine dernière, l'ex-gouverneur d'Aivalik, Moudinla age, a été assassiné aux environs des Dardanelles. Moudinla age, n'ayant pas d'héritiers, ses biens qui sont considérables, deviennent la propriété de la couronne. — Depuis plusieurs mois, il y a aux environs des Dardanelles une bande de malfaiteurs qui procèdent par le vol et l'assassinat. Malgré le zèle du gouverneur des Dardanelles, Hussein pacha, les hommes de sa police ne sont pas encore parvenus à s'emparer de ces malfaiteurs.

— Hier, vers les 5 heures de l'après-midi, la police a arrêté un voleur qui venait d'arracher de vive force la montre à un Anglais, et qui a été conduit sous bonne escorte dans les prisons de l'Arsenal.

— Dans la nuit de lundi à mardi dernier, un vol a été commis dans une maison de Thérapia. Surpris par les propriétaires de cette maison, les voleurs ont pris la fuite sans avoir pu emporter des objets de grand prix.

NOUVELLES D'EUROPE.

(Voie de Vienne.)

FRANCE.

Dans la séance du 21 août de l'assemblée nationale, le rapport du comité des affaires étrangères sur la pétition de 30 délégués de la garde nationale de Milan, qui réclame l'intervention de la France, a été lu. Le rapport, après avoir rendu hommage à la politique du gouvernement et à sa prudence, conclut dans l'état des négociations, pour ne rien compromettre, au renvoi de la pétition à M. le président du conseil et au ministre des affaires étrangères.

M. le général Cavaignac a demandé à l'assemblée de vouloir bien engager de suite la discussion sur ce rapport. Il s'est déclaré prêt à répondre à toutes interpellations. Le langage de M. Cavaignac a été on ne peut plus pacifique. Il a dit entr'autres choses:

« Messieurs, permettez-moi d'être franc et de vous dire toute ma pensée. Avant le derniers événemens, si j'avais pu donner mon avis, je me serais prononcé pour une solution pacifique de la question d'Italie. J'espère qu'on ne doute pas de ma profonde sympathie pour ces vaillantes populations d'Italie. Mais je suis convaincu que dans leur intérêt même, ce n'est pas par les armes que la France peut les servir le plus utilement en ce moment. C'est dans cette conviction que nous avons songé à une médiation pacifique de concert avec l'Angleterre. Nous avons dit à cette puissance: il peut dépendre de vous d'aplanir les voies, de calmer certaines inquiétudes, de la ressasser les ombrages, d'aider la France à obtenir pour l'Italie une paix honorable. J'ai depuis lors vu des événemens justifiera nos prévisions; mais j'assemblée comprendra que je ne puis en dire davantage sans risque de compromettre les négociations. Je ne me dissimule pas, messieurs, l'espèce de défiance qui s'attache au rôle peu brillant que mon devoir m'impose en ce moment. Notre pays est habitué à être bercé avec ces mots sympathiques de gloire, de bataille, mais je crois que la république, les mœurs républicaines ne peuvent se fonder sérieusement en France qu'avec la paix. (Bravos prolongés.) Aussi je serai inébranlable pour le maintenir à mon pays, à condition toutefois qu'elle sera honorable. (Applaudissemens.) Si pourtant, ce que Dieu me plaise, l'honneur, les intérêts de l'humanité, de la liberté ne nous permettaient pas de laisser notre épée dans le fourreau, la chambre me verrait avec le même calme, le calme de la conscience et d'une conviction réfléchie, venir provoquer une résolution suprême. Pour cela, je n'aurai besoin que de renoncer aux habitudes de toute ma vie. (Approbation presque unanime.) »

On lit dans le *Journal des Débats* du 21 août:

« Il y a eu réunion avant-hier à la rue de Poitiers.

« La conduite que le parti modéré de l'assemblée devait tenir pendant la discussion du rapport sur l'enquête, a été l'objet d'un assez long débat.

« On a été d'avis que si la commission était attaquée sur la forme même de l'enquête, on devrait lui laisser le soin de s'expliquer; et cet égard, tout en posant en principe que la commission remaniée par l'assemblée ne peut pas être abandonnée d'elle, et que l'assemblée doit la couvrir de son omnipotence, ainsi que les témoins qui ont été entendus.

« La réunion n'est nullement disposée à prendre une attitude progressive; mais elle a décidé que dans le cas où quelqu'un des personnages intéressés dans l'enquête se ferait agresseur lui-même envers le parti modéré ou quelqu'un de ses principaux représentans, la défense devrait se montrer aussi énergique que l'attaque.

« Un sentiment généralement animé du désir d'éviter toute cause d'irritation, de circonscrire le plus possible la discussion et de la clore même dans une seule séance en proposant un ordre du jour motivé.

« En conséquence, trois membres de la réunion ont été chargés de se tenir prêts à présenter au parti modéré une rédaction qui serait appuyée par tous. Si nous sommes bien informés, les trois noms qui paraissaient avoir réuni la majorité étaient ceux de MM. Degoussée, Bonjean et Bernard. »

La même feuille contient ce qui suit dans le même numéro:

« C'est M. Frédéric de Raumer, l'éminent historien, qui est chargé de porter au général Cavaignac l'expression des sympathies du lieutenant-général de l'empire d'Allemagne pour le gouvernement de France. Si le mandat de M. de Raumer devait s'étendre à d'autres questions, et notamment au désir qu'aurait l'empire de prendre part aux négociations concernant l'Italie, ce ne serait, nous assurent-on, qu'avec l'intention bien prononcée de prendre une position toute conciliatrice en faveur des de l'empire d'Allemagne pour le cas où celles-ci se trouveraient menacées par d'injustes prétentions. Une pareille politique serait aussi conforme à la saine raison qu'aux intérêts de l'Allemagne. »

Dans la séance du 19 août de l'Assemblée nationale, M. Marrast a été réélu président de cette Assemblée par 611 voix. M. de Lamartine n'en a obtenu que deux.

Dans la matinée du 19 août dernier, M. le marquis de Normanby a présenté à M. le général Cavaignac, les lettres qui l'accréditent comme ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, en mission extraordinaire auprès de la République française.

S. Exc. M. le marquis de Brignole-Sales a été présenté par M. Bastide au chef du pouvoir exécutif, et lui a remis les lettres qui l'accréditent comme ministre plénipotentiaire du roi du Sardaigne près la République française.

S. Em. le nonce du Pape a présenté ses lettres de créance au général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif.

M. de Nyari, chef du parti radical de la chambre des députés de Pesth, est arrivé le 23 août à Paris. Il est, dit-on, chargé par le gouvernement hongrois, d'une mission particulière auprès du général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif.

On lit dans la *Presse*:

« L'ambassadeur de Sardaigne, M. de Brignole-Sales, a annoncé, dit-on, à M. Bastide que le ministère sarde a protesté contre l'armistice.

« Si le fait est vrai, il est fort grave surtout rapproché de ce qui se passe à Gênes, où le mouvement prend chaque jour un caractère plus tranché d'opposition contre tout ce qui entoure le roi.

« C'est, sans doute, cette nouvelle complication qui a donné lieu au bruit qui a couru de l'abdication de Charles-Albert en faveur de son fils, le duc de Savoie. Quelque déplorable que soit la situation de Charles-Albert, de quelques difficultés politiques et personnelles qu'il soit entouré, nous ne croyons pas qu'il ait en un seul instant la pensée qu'on lui attribue.

« Il est vrai que de plus en plus de voix s'élèvent contre lui; Charles-Albert, au contraire, par la faute de ses généraux plus que par la sienne propre, a perdu en quatre jours la popularité que lui avaient value des concessions qu'il avait faites à son peuple, et son entrée en Lombardie. Il ne serait donc pas impossible que de nouveaux embarras et de nouveaux malheurs fussent une réalité de ce qui n'est aujourd'hui qu'une nouvelle sans fondement lancée comme un ballon d'essai par des intérêts qu'il n'est pas facile de débrouiller au milieu de la confusion qui règne en ce moment d'un bout à l'autre de l'Italie. »

La *Démocratie pacifique* dit que la protestation du ministère piémontais contre l'armistice s'appuie sur les quatre points suivans:

1° Parce qu'il renferme des conditions qui compromettent en droit et en fait l'intégrité du nouvel état de la Haute-Italie;

2° Parce qu'il préjuge la question de paix ou de guerre;

3° Parce que le ministère responsable n'a pas été consulté;

4° Parce que la *Consulta* lombardo-vénitienne n'a pas été préalablement entendue.

ANGLETERRE.

A la suite de la réponse faite par lord Palmerston à l'interpellation de M. d'Israéli au sujet de la médiation de l'Angleterre en Italie, M. Urquhart a articulé un autre grief contre le foreign-office. Il a accusé le cabinet anglais et ses agens d'avoir employé la menace et d'autres moyens indignes des représentans d'une grande nation, pour décider le Perse et autres états de l'Orient à abolir l'esclavage, et d'avoir ainsi excité parmi les populations musulmanes de vifs sentimens de haine contre le nom anglais.

Lord Palmerston a repoussé cette accusation, et a déclaré que c'est par des négociations légitimes et honorables que les agens de l'Angleterre ont obtenu du bey de Tunis, de l'iman de Mascat, de plusieurs autres princes arabes, du Sultan et du Chah de Perse lui-même l'abolition du trafic des esclaves, résultat dont on ne peut que s'applaudir dans l'intérêt de l'humanité.

M. Baukes a appelé l'attention de la chambre sur l'état des relations de l'Angleterre avec l'Espagne. Lord Palmerston a répété la réponse qu'il y a en ce nbment suspension de relations diplomatiques entre les deux; que les agens consulaires sont chargés de veiller aux intérêts de leurs nationaux, et qu'enfin la suspension de relations diplomatiques ne suspend pas l'exécution des traités.

Lord George Bentinck est revenu sur la question italienne; il a demandé si l'Autriche n'avait pas, il y a dix semaines, dans sa détresse, alors que l'Europe était en combustion, que l'empereur s'enfuyait de sa capitale, que le maréchal Radetzky était obligé de se retirer derrière l'Adige, si l'Autriche n'avait pas réclamé la médiation de l'Angleterre, et si cette médiation ne lui avait pas été refusée par le noble lord, à moins que l'Autriche ne renonçât à la possession d'une partie des états qu'elle occupait en vertu des traités. L'orateur a demandé ensuite s'il était vrai que l'initiative de l'offre de médiation fût venue de Francfort. Le noble lord a insisté avec chaleur sur ce point, que l'Angleterre n'a pas le droit d'intervenir aujourd'hui que l'Autriche a chassé l'ennemi de son territoire lombard. Il a ensuite demandé des explications au sujet de l'attitude menaçante prise par la flotte britannique dans la baie de Naples.

Lord Palmerstona reconnu que la première demande de médiation a été faite par un envoyé spécial de l'Autriche. Cette demande ne fut pas péremptoirement repoussée, mais on ne put se mettre d'accord sur les bases de la médiation. La dernière démarche de l'Autriche pour obtenir l'intervention de l'Angleterre, non comme arbitre, mais pour concourir à la conclusion de la paix, a été faite le 9 août courant, par le ministre des affaires étrangères d'Autriche. Lord Palmerston n'a pas cru devoir répondre à l'interpellation relative à l'attitude de la flotte anglaise à Naples.

Les affaires d'Italie ont encore donné lieu le 18 août, à la chambre des lords, à une discussion intéressante. Lord Brougham a demandé le dépôt de la réponse faite par le gouvernement autrichien à la dépêche adressée par lord Palmerston à ce gouvernement, le 11 septembre 1847. Le noble lord a pris occasion de cette proposition pour jeter un coup d'œil sur les affaires d'Italie, d'Autriche et de France. Il a exprimé l'opinion qu'il est de l'intérêt bien entendu de l'Angleterre de contribuer de tout son pouvoir et de toute son influence à maintenir l'Autriche en possession de ses états d'Italie, « bien que cela ne soit, a-t-il dit, ni de goût ni de l'intérêt de certains propagandistes de Paris qui rêvent une république fédérative italienne. »

Il a vivement engagé le gouvernement à donner ces principes comme base des négociations. L'orateur a flétri en termes énergiques la conduite de Charles-Albert; il l'a accusé d'avoir violé les traités et d'avoir agi en traître à l'égard de l'Autriche; enfin il a exprimé l'espoir que rien ne viendra entraver le succès des négociations ouvertes.

Le noble et excentrique lord a terminé son discours par une tirade contre les Parisiens qui, a-t-il dit, non contens de faire la loi à la France, veulent aussi la faire à l'Europe. Quant au peuple français, il a pour lui la plus grande estime et le plus grand respect.

Le marquis de Lansdowne, président du conseil, a déclaré, en réponse à lord Brougham, que le gouvernement français n'a d'autre but, en concourant avec l'Angleterre à l'importante négociation à laquelle le noble lord a fait illusion, que d'accomplir une œuvre de paix et de civilisation, et que ce gouvernement est étranger aux rêves de république italienne dont a parlé lord Brougham. Le marquis de Lansdowne a ajouté que la sagesse et la modération dont vient de faire preuve l'Autriche, donnent lieu d'espérer que les négociations auront un heureux résultat.

Le chancelier de l'échiquier doit faire, avant la clôture de la session, un exposé de la situation financière du pays; ce sera le quatrième depuis l'ouverture de la session.

Le 16 du mois d'août, M. de Beaumont, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française, a eu une audience de S. M. pour lui remettre ses lettres de créance. M. de Beaumont a été présenté par lord Palmerston.

La chambre des communes s'est occupée, dans sa séance d'hier, du bill autorisant le gouvernement à établir des relations diplomatiques avec la cour de Rome; ce bill, adopté il y a plus de trois mois par la chambre des lords, était resté dans les cartons de la chambre après la première lecture. Lord Palmerston a proposé la seconde lecture et a insisté sur la nécessité d'établir des relations suivies avec le saint-siège.

M. Anstey a proposé, par amendement, l'ajournement à trois mois. Cet amendement appuyé par M. Urquhart et par sir R. Inglis et combattu par MM. J. O'Connell, par lord John Russell et par plusieurs autres membres, a été écarté. La chambre a voté la seconde lecture par 125 voix contre 46.

La récolte des pommes de terre en Irlande peut-être considérée comme perdue. Le fléau est devenu universel. Tous les rapports s'accordent sur ce point.

Les membres du parti de la Jeune Irlande ne paraissent pas résolus à accepter paisiblement la condamnation prononcée contre M. John Martin. Peu d'instans après le verdict, M. James Martin, frère du condamné, a provoqué le chef du jury à un duel à mort. Il a été arrêté.

AUTRICHE.

On croit que M. le baron de Wessenberg acceptera la présidence du conseil des ministres et qu'il cédera à quelqu'un d'autre le portefeuille des affaires étrangères. M. de Wessenberg a donné de nouveau ces jours derniers une preuve de son grand tact en provoquant la reconnaissance formelle de la République française de la part de notre cour, reconnaissance qui d'ailleurs ne pouvait être ajournée plus longtemps, à cause des négociations relatives aux affaires italiennes.

Le paquebot du Lloyd autrichien de Trieste le *Schilde*, arrivé ce matin, ne com-